

Quatre fonds de SCOR Investment Partners obtiennent le label LuxFLAG pour leur stratégie d'investissement durable

SCOR Investment Partners, la société de gestion de portefeuille du groupe SCOR, annonce aujourd'hui que trois de ses véhicules d'investissement ont reçu le label *LuxFLAG* et qu'un autre fonds a reçu le label *LuxFLAG – Applicant*.

LuxFLAG soutient le financement du développement durable, fournit des assurances aux investisseurs en attribuant des labels, et est un des acteurs de référence de l'industrie. La responsabilité, le développement durable, l'indépendance et la transparence sont les valeurs qui sous-tendent l'action de LuxFLAG.

Deux fonds reçoivent ainsi le label *LuxFLAG ESG*, qui certifie que les véhicules d'investissement intègrent des critères ESG tout au long de leur processus d'investissement, et analysent 100% des actifs de leur portefeuille :

- Le fonds SCOR Sustainable Euro High Yield, classé Article 8 selon le règlement européen *Sustainable Finance Disclosure* (SFDR), qui bénéficie d'un processus d'investissement durable renforcé depuis le 8 février 2021 ; et
- Le fonds SCOR Sustainable Euro Loans, classé Article 8 SFDR, qui bénéficie d'une méthodologie de notation ESG innovante depuis le 13 décembre 2021.

En complément, deux fonds de dette infrastructure reçoivent les labels *LuxFLAG Environment* et *LuxFLAG Environment – Applicant*, qui certifient que les véhicules d'investissement investissent principalement leur portefeuille de manière responsable dans des actifs à vocation environnementale :

- Le fonds SCOR Infrastructure Loans III, qui a achevé sa période d'investissement et a exclusivement investi dans des projets à impact environnemental et social, bénéficiait déjà du label *Greenfin* depuis 2017 ; et
- Le fonds SCOR Infrastructure Loans IV, classé Article 9 SFDR, qui a été lancé le 13 octobre 2021. Ce véhicule est la quatrième génération de la stratégie de dette infrastructure senior de la société de gestion, et est actuellement en phase de levée de fonds, avec une cible de EUR 1 milliard. Le statut du label LuxFLAG demeurera « *Applicant* » durant la période d'investissement du fonds.

Fabrice Rossary, Président du Directoire de SCOR Investment Partners, déclare : « *Ces certifications externes valident la pertinence de nos processus d'investissement durable et constituent une étape importante. 2021 a été une année charnière dans le renforcement de notre stratégie ESG, avec la transformation de nos principaux fonds high yield et corporate loans, ainsi que le lancement de nouveau millésime de notre stratégie de dette infrastructure senior. La variété des labels que nous avons obtenus aujourd'hui illustre de nouveau notre engagement à financer, ensemble, le développement durable de la société.* »

Pour de plus amples informations, contactez Nadège Picharles, Directrice Marketing, +33 1 53 64 65 23, npicharles@scor.com

A propos de SCOR Investment Partners,

SCOR Investment Partners : financer, ensemble, le développement durable de la société.

SCOR Investment Partners est la société de gestion de portefeuille du groupe SCOR. Créée en 2008 et agréée depuis mai 2009 par l’Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le n°GP09000006, SCOR Investment Partners compte plus de 80 collaborateurs et s’organise autour de six pôles de gestion : Fixed Income, Corporate Loans, Dettes Infrastructure, Immobilier, Insurance-Linked Securities et Sélection de Fonds. Depuis 2012, SCOR Investment Partners donne accès aux investisseurs professionnels à une partie des stratégies développées pour le groupe SCOR. Les actifs confiés par les investisseurs externes s’élèvent à EUR 5,3 milliards à fin septembre 2021. Au total, les actifs sous gestion de la société s’élèvent à EUR 17,7 milliards à fin septembre 2021 (encours sous gestion de SCOR Investment Partners UK Ltd et engagements non tirés inclus).

Visitez le site de SCOR Investment Partners : www.scor-ip.com

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Ce communiqué de presse est produit à titre d’information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation, une invitation ou une recommandation à souscrire un service ou produit d’investissement. SCOR Investment Partners SE décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l’utilisation des informations contenues dans ce document. SCOR Investment Partners SE ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d’une décision, quelle qu’elle soit, prise sur la base de ces informations.